

Affaire suivie par :  
Christophe Causse  
IA/IPR (ff) Occitan  
Tél : 06.77.80.12.16  
Mél : christophe.causse@ac-montpellier.fr

Montpellier, le 16 septembre 2025

Rectorat  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2

Mesdames et Messieurs les professeurs d'**Occitan**  
s/c de  
**Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement**

Objet : Letra de dintrada

Chèr(e) et cher collègue,

En complément de la lettre de rentrée Interlangue, vous trouverez ci-dessous quelques informations complémentaires concernant **l'enseignement de l'occitan**

➤ **La rentrée dans l'académie :**

Je tiens **tout d'abord à vous souhaiter une bonne rentrée et à féliciter les lauréats aux concours, *Caroline Lechêne, lauréate de l'Agrégation Langues de France et Frédéric Jolibois*** qui a obtenu le CAPES. Il arrive **de l'académie de Nice**, est stagiaire plein-temps et est affecté au collège de Vauvert, au collège de Saint Gilles et au Lycée de Milhau.

**Nous avons aussi le plaisir d'accueillir *Thomas Hérail***, il nous vient **de l'académie de Toulouse**, et est affecté au collège de Lunel et au collège de Juvignac.

**Pour finir, nous sommes heureux d'intégrer dans nos rangs, grâce au dispositif *Ensenhar Professors, Marilyne Beaudonnet et Samra Yousfi Monod*.**

Autre évolution notable, *Estele Lame* intègre Canopé et plus précisément le CAP'OC pour assurer la création de matériels pédagogiques adaptés au continuum dialectal languedocien (premier et second degrés) et la coordination des projets éditoriaux avec les académies de Bordeaux, Limoges et Toulouse. Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues.

Trois nouveaux stagiaires Ensenhar vont se former cette année. Ce dispositif est piloté par **l'Office public (OPLO), en collaboration avec les services de l'Education nationale. Son objectif** est de faire croître le nombre de professeurs des écoles qualifiés pour enseigner en cursus bilingue en premier degré, et le nombre de professeurs aptes à enseigner leur discipline en occitan (DNL).

**La formation est assurée par le département occitan de l'UPV.**

➤ **Nouvelle convention :**

Le ministère a validé la nouvelle convention-cadre État, collectivités, OPLO. La signature interviendra une fois que les collectivités auront délibéré (novembre ou décembre).

➤ Le brevet :

« Pour le calcul de cette moyenne, à la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires, **peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs ou un enseignement en langue des signes française**, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20 sur 20 »

Concernant l'épreuve orale, la note de service prévoit que : « Dans le cas d'une prestation en langue étrangère ou régionale, qu'elle soit faite pendant l'exposé ou pendant l'entretien, celle-ci ne doit pas excéder 5 minutes au total. Dans son évaluation, le jury valorise cette prestation, dès lors qu'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée est atteint par le candidat. »

➤ La formation :

L'Ecole académique de la Formation Continue (E AFC) vous informe que l'offre de formation 2025-2026 est consultable et téléchargeable sur le site académique <https://www.ac-montpellier.fr/eafc-montpellier> des modalités d'inscription facilitées : les candidatures individuelles se font directement sur le site. Abonnez-vous dès à présent (et tout au long de l'année sous réserve des places disponibles), des infographies pour vous guider dans vos démarches.

➤ Les concours de recrutement évoluent

2026 sera une année particulière. Deux concours seront proposés aux candidats du CRPE (L3 et M2), au CAPES LVR un seul concours devrait être proposé accessible à partir de la L3.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491123>

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491230\\_](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491230_)

➤ Nouveaux programmes :

Les nouveaux programmes de langues vivantes régionales pour les collèges et lycées sont consultables sur : <https://eduscol.education.fr/4150/consultation-nationale-sur-les-projets-de-programmes-de-langues-vivantes-regionales>.

Ils entreront en application à la rentrée 2026. Pour cette année scolaire 2025-2026, les programmes de collège de 2020 et les programmes de lycée de 2019 restent donc en vigueur. Cependant, vous êtes invités à expérimenter dès cette année quelques objets d'étude issus des projets de programmes favorables à l'approche actionnelle.

Emissions « Regards sur » concernant les nouveaux programmes de langues vivantes étrangères et régionales ; ces émissions, permettent de vous accompagner dans la prise en main des nouveaux programmes. Elles contribuent aussi à rendre les langues régionales visibles et à les intégrer à part entière dans une dynamique interlangue.

Emission pour le lycée : <https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

Emission pour le collège : <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

➤ Des liaisons renforcées, dans le cadre du projet académique :

Cette année, nous devons encore renforcer nos pratiques dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, actions indispensables à la vitalité des groupes de sixième et de seconde.

La mise en place du projet pédagogique académique pour les langues régionales (« Vents ») sera une des

occasions de tisser des liens interdégradés.

Un prochain courriel sera l'occasion de vous présenter le projet académique.

Une journée départementale nous permettra aussi de faire vivre cette liaison.

➤ Quelques liens utiles :

Le site académique pour l'enseignement de l'occitan, vous y trouverez informations, documents institutionnels et pédagogiques : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/inscriptions-aux-formations>

Le site de l'OPLO : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/adoption-de-nouvelles-conventions-avec-les-academies-de-toulouse-et-montpellier/>

Où vous trouverez les vidéos :

- « Rejoins nous ! »
- La série « Ligats ». Des ressources pour les 11000 collégiens et lycéens qui apprennent l'occitan. Ces ressources numériques ont été conçues pour répondre à la demande des professeurs d'occitan des collèges et des lycées de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie qui pourront les utiliser dans le cadre de leurs cours. <https://www.ofici-occitan.eu/fr/ligats/>

Le Kit d'orientation : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/avec-la-region-un-kit-dorientation-special-occitan/>

Le nouveau site internet du CAP'OC, fruit d'un travail collaboratif entre l'équipe et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de Réseau Canopé.

Ce nouveau site a été conçu pour mieux répondre aux attentes des usagers, avec une attention particulière portée à l'ergonomie et à la sécurité.

N'hésitez pas à découvrir dès maintenant le nouveau site en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.capoc.fr/>

La circulaire de 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

Pour terminer, je souhaite vous remercier toutes et tous pour votre investissement et votre professionnalisme dans une situation que je sais souvent compliquée, je pense notamment à ceux qui exercent sur plusieurs établissements. J'adresse des remerciements particuliers aux concepteurs de sujets, aux tuteurs, aux formateurs, à tous les collègues qui contribuent à faire rayonner notre discipline en portant des projets pédagogiques ambitieux, riches.

En attendant de vous revoir, je reste à votre disposition et vous souhaite une excellente année de découvertes et de projets.

Bona annada escolara e bon coratge a totas e a totes !

Christophe CAUSSE

